



COMMUNIQUE DE PRESSE DE L'INTERSYNDICALE SNEF

Le mardi 7 janvier avait lieu la dernière journée des négociations annuelles obligatoires chez SNEF sa.

La direction générale de la société devait se prononcer sur les revendications portées par les organisations syndicales lors de la deuxième réunion qui s'était tenue le 19 décembre 2024 :

- retour d'un 13e mois pour tous les salariés
- retour d'un intéressement pour tous les salariés avec une répartition qui garantirait un minimum pour tous les salariés.
- de vraies augmentations de salaire et généralisées.
- abrogation des jours de carence de maladie pour les ouvriers
- véritable maintien de salaire pour tous les salariés en maladie.
- revalorisation des titres restaurant ainsi que de la cantine du siège
- augmentation de la part patronale sur l'assurance frais de santé.

À tout ceci la direction nous a présenté une fin de non-recevoir en proposant uniquement 1,5% d'augmentation de salaire individualisée et promotion incluse, autant dire RIEN.

Le dialogue social avec les organisations syndicales est au point mort depuis plusieurs mois chez snef.

D'une façon générale :

Un mépris de la direction envers les syndicats par l'absence totale d'information préalable sur des sujets pourtant obligatoires!

Aucune négociations sociales depuis plusieurs mois (voir années...) donc « dialogue » quasi nul.

Cette situation fait qu'aujourd'hui le moral est au plus bas chez les salariés, les départs de l'entreprise s'enchaînent....

Et pourtant financièrement parlant Snef s.a. se porte très bien avec des dividendes reversés aux salariés actionnaires multipliés par 4 en 2 ans (passant de 10 à plus de 41 millions d'euros !!!!)

Voici ce qui pousse les salariés de l'entreprise à se mettre en grève illimitée dès ce lundi 3 février 2025.

Nous demandons à être reçus par la direction générale et ce afin d'obtenir de réelles avancées sociales !

Lundi 3 février 2025.